



Communiqué de presse

Paris, le 18 juillet 2019

Étude 2019 Apec / ANDRH PRÈS DE 8000 CADRES RH SONT RECRUTÉS CHAQUE ANNÉE

Dans un contexte de croissance modérée et alors que la vitalité de l'emploi cadre ne se dément pas, quelles sont les perspectives et pratiques de recrutement pour les compétences RH ? L'ANDRH et l'Apec dévoilent la nouvelle édition du baromètre « Recrutements et pratiques de sourcing des cadres RH ».

Les enseignements à retenir :

- **Des recrutements en légère hausse et qui tendent à se stabiliser**

Les cadres de la fonction RH ont faiblement profité de la vitalité du marché de l'emploi cadre puisque leurs embauches enregistrent une hausse de **1,3 %** contre 11 % pour l'ensemble des fonctions en 2018. Ces recrutements représentent **3 % de l'ensemble des embauches de cadres**. En 2019, les recrutements des cadres RH devraient être stables.

- **Des recrutements dans les entreprises de services, notamment franciliennes**

Près de **8 cadres RH sur 10** sont recrutés dans le secteur des services et plus particulièrement dans les activités **informatiques** et **télécommunication**, la **banque-assurance** et les **activités juridiques, comptables** et de **conseil**. Sans surprise, la majorité des embauches concerne l'**Île-de-France (52 %)** qui devancent largement la région **Auvergne-Rhône-Alpes (10 %)**, suivie de près par l'**Occitanie (7 %)**. Les **grandes établissements de 500 salariés et plus** sont les plus actifs avec 10 % des recrutements alors qu'ils ne représentent que 0,1 % des établissements d'au moins un salarié

- **Des pratiques de sourcing classiques**

La **diffusion d'offres d'emploi** reste le canal central pour recruter des fonctions RH. Pour autant, en 2018, 16 % des postes ont été pourvus grâce aux réseaux sociaux. Par ailleurs, le marché « caché » représente une très faible part des moyens de **sourcing** renforçant ainsi sa transparence. Enfin, des **procédures de contrôle** et des **tests** complètent le processus de recrutement.

Cette étude sera disponible à compter du 18 juillet, sur les sites de l'ANDRH (www.andrh.fr) et de l'Apec (www.apec.fr; www.corporate.apec.fr).



L'ANDRH, acteur de référence dans le débat RH

ASSOCIATION LOI 1901, CRÉÉE EN 1947, L'ANDRH EST LA PLUS GRANDE COMMUNAUTÉ DE PROFESSIONNELS DES RESSOURCES HUMAINES EN FRANCE.

Créée en 1947, l'ANDRH est une association loi 1901 au service des professionnels des ressources humaines représentant les entreprises et organisations de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, publiques et privées, nationales et internationales. Avec plus de 5 000 membres, organisée en 80 groupes locaux, elle est la plus grande communauté de professionnels des ressources humaines en France. Depuis sa création, l'ANDRH anticipe et accompagne l'évolution des métiers des ressources humaines et est devenue, au fil des années, la communauté de référence dans le débat RH.

En savoir plus : www.andrh.fr



À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé-e-s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant-e-s, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer.

En savoir plus : corporate.apec.fr

Consulter le dernier [rapport annuel](#) de l'Apec

Contact presse :

Mendrika LOZAT – TEL : 06 74 94 76 24 – mendrika.lozat@apec.fr - [@Apecinfopresse](#)